

Commune de Saint Paul Cap de Joux

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 31 MAI 2018

L'an deux mille dix-huit, le trente et un mai, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Paul Cap de Joux, convoqué le **25 mai 2018**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à la Mairie de Saint Paul Cap de Joux, sous la Présidence de Monsieur Laurent VANDENDRIESSCHE, Maire.

Présents : Bernard BARDOU, Michel BELAVAL, Corinne BOUTIÉ, Marie-Françoise DURIS, Jean-Philippe MOULY, Nelly PINEL, Annie VALERO, Laurent VANDENDRIESSCHE, Eric VERNHÈRES, Philippe VIALA, Thierry VIALARD.

Absents excusés : Noël FERRAN, Sophie LACLAVERE, Danielle LANDEZ, Carole PUYELO.

Secrétaire de séance : Michel BELAVAL.

ORDRE DU JOUR

1. Intégration des subventions DETR (Travaux salle St Paulaise – Mise aux normes salle des sports)
2. Organisation du personnel scolaire pour la rentrée 2018
3. Point sur les travaux
4. Questions diverses

M. le Maire propose l'approbation des comptes rendus des séances du 1^{er} mars 2018 et 11 avril 2018. Les comptes rendus des séances du 1^{er} mars 2018 et 11 avril 2018 sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

M. le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour l'acquisition de blocs d'appoint en béton, proposition acceptée à l'unanimité par les membres présents.

1) DM n° 1 – Intégration de la subvention DETR pour les travaux de mise aux normes de la salle St Paulaise et de la salle des sports – Ajustements budgétaires (2018/24)

M. le Maire rappelle que le conseil municipal a validé les programmes de travaux de mise aux normes du sol sportif de la salle des sports et de mise aux normes électriques et des sanitaires de la salle St Paulaise.

M. le Maire informe que M. le Préfet du Tarn a attribué à la commune une subvention de 30% sur les deux projets déposés et propose d'intégrer cette subvention dans le budget 2018 et d'ajuster certaines opérations comme suit :

Article - Opération	Libellé	Dépenses	Recettes
<u>INVESTISSEMENT</u>			
1341 - 18001	Mise aux normes sol sportif salle des sports – Subvention DETR		16 035,00 €
1341 - 18002	Mise aux normes électriques et sanitaires St Paulaise – Subvention DETR		3 125,00 €

Article - Opération	Libellé	Dépenses	Recettes
2158	Autres installations matériel et outillage technique	3 660,00 €	
21571 - 18003	Acquisition tondeuse	5 500,00 €	
2313	Constructions	10 000,00 €	
TOTAL		19 160,00 €	19 160,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve les crédits supplémentaires comme présentés ci-dessus.

2) Organisation du personnel scolaire pour la rentrée 2018

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier des enseignantes, rappelant les effectifs pour la rentrée 2018/2019 et leur proposition de répartition des classes selon les effectifs.

Considérant que 2 classes se composent de trois niveaux, la présence des deux ATSEM à temps complet est demandée.

Monsieur le Maire rappelle qu'actuellement seulement 1 ATSEM est à temps complet et que la 2^{ème} n'est en classe que les matinées.

L'effectif des enfants en classes maternelles (PS-MS-GS-CP) ayant très peu changé, Monsieur le Maire dit qu'il est possible d'augmenter ce temps de présence par 1 voire 2 après-midis par semaine et propose d'en informer les enseignantes lors du Conseil d'Ecole prévu le 18 juin 2018.

Le conseil municipal accepte cette proposition.

Corinne Boutié demande qui assurera l'entretien des locaux pour la rentrée 2018-2019.

M. le Maire précise que la nouvelle organisation définitive sera définie après le Conseil d'école. L'entreprise de nettoyage assure l'entretien des locaux jusqu'à la fin de cette année scolaire.

3) Point sur les travaux

Monsieur BELAVAL rend compte des travaux :

- Le chantier pour les travaux d'enfouissement de la Haute Tension s'arrête les deux mois d'été et reprendra début septembre.
- Les travaux d'enfouissement avenue du relai et avenue de Puylaurens sont sur le point d'être terminés.
- Un rendez-vous avec les entreprises est fixé le 11 juin 2018 pour les travaux à la salle St Paulaise.
- Les trottoirs de la rue de Belgique sont terminés, l'entreprise RUFFEL a effectué la reprise de 3 regards dans le village.
- Pour le programme voirie un tour sur les chemins est à prévoir.
- Salle des sports : Monsieur le Maire rappelle que la salle des sports sera fermée pendant 5 semaines soit du 29 juin au 5 août 2018.

Les travaux de réfection du sol de la salle des sports nécessiteront de changer les plinthes. Ce travail s'effectuera par les employés de la mairie, il restera à définir le choix du matériau, des devis vont être demandés.

L'entreprise chargée des travaux nous informe que le sol n'est pas plat et qu'il sera nécessaire préalablement de rattraper le dénivelé qu'il y a au milieu de la salle des sports.

Dans un deuxième temps l'éclairage de la salle sera revu pour la mise en place de lampes LED.

4) Questions diverses

Acquisition de blocs d'appoint en béton (2018/25)

M. le Maire rappelle les consignes de sécurité demandées par la Préfecture du Tarn aux organisateurs à l'occasion des manifestations attirant un nombre important de personnes.

Considérant que dans ce cas il est nécessaire de protéger les zones où la circulation et le stationnement de véhicules sont interdits, M. le Maire propose d'acquérir une quinzaine de blocs d'appoint en béton pour les mettre à disposition des différents organisateurs de manifestations importantes telles que la fête locale ou encore le vide-grenier.

M. le Maire présente les différentes propositions et propose de retenir celle l'entreprise de MPI basée à Graulhet pour un montant de 1 278 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve l'acquisition de 15 blocs d'appoint en béton ;
- Opte pour la proposition de l'entreprise MPI d'un montant de 1 278 € TTC ;
- Donne pouvoir à M. le Maire pour signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Association de parents d'élèves

Un groupe de parents s'est réuni afin de reprendre l'association de parents d'élèves « Les amis de l'école » en sommeil depuis quelques années.

Une liste de membres a été constituée, reste à former le bureau et revoir les statuts. Madame Corinne Boutié signale qu'un mot a été mis dans les cartables des enfants pour faire une proposition de nouveau nom pour l'association.

Mur de clôture

Monsieur le Maire signale que le mur de clôture à côté du groupe scolaire n'est toujours pas reconstruit, après avoir pris contact avec le propriétaire, celui-ci devrait commencer les travaux entre le 11 et le 15 juin 2018.

Ecole de Foot du Pays d'Agout

Cette année l'école de foot du Pays d'Agout fête ses 20 ans. L'association organise le 16 juin 2018 sur la place Philippe Pinel une animation avec bandas, orchestre et restauration.

Le même jour de 9h30 à 16h30 aura lieu sur cette même place, une rencontre paroissiale avec un groupe d'enfants et leurs parents (30 personnes environ).

Des barrières seront mises en place pour délimiter l'espace pour les 2 associations.

Plantations à l'école

Monsieur le Maire montre à l'assemblée les travaux de plantations réalisés par les enfants de l'école et par le Centre de Loisirs.

Il précise également qu'un composteur bois a été demandé à la CCLPA. Reste à le mettre en place.

Toilettes publiques

Le Département ne souhaitant pas entretenir les toilettes publiques sur l'aire de repos (RD112 entre St Paul et la commune de Guitalens-l'Albarède), plusieurs rencontres ont été organisées avec Monsieur le Maire de Guitalens-l'Albarède. Le choix de les réhabiliter a été retenue, les travaux vont débuter semaine 23. Chaque commune mettra à disposition du personnel.

Informations diverses

- Reprise des répétitions pour le spectacle du NADALET en septembre dans la salle St Paulaise.
- Une habitante de St PAUL effectue un stage à la cantine pendant 2 semaines.
- La signature de la promesse de vente pour l'immeuble Rue Victor Hugo, a eu lieu le 25 avril 2018.
- Rencontre avec deux riverains pour des problèmes de voisinage.

- Pendant la période estivale, le bureau de poste de ST PAUL ne sera ouvert que les matins de 9h à 12h.
- Remerciements de plusieurs associations pour l'attribution des subventions : Gym volontaire – Les ailes de la colline – FNACA – Inici – Arts martiaux du Pays d'Agout – Croix Rouge du Tarn – Bénévoles du don du sang de Lavour – VMEH de Lavour.
- Fonds de péréquation de la taxe additionnelle aux droits de mutation : la somme attribuée pour l'année 2018 est de 16 407.63 € (prévu au budget 11 000 €).

Tour de table

- Philippe Viala informe que depuis plusieurs jours le panneau est en panne (problème de carte électronique) et qu'il sera réparé rapidement. Thierry Vialard demande si l'entreprise ne peut pas faire un geste commercial.
- Thierry Vialard signale que les échelles du clocher de l'église sont dangereuses et qu'il y a une prolifération importante de pigeons.

Calendrier

- Conseil municipal : 28 juin à 20h30

Fin de séance.